

## PROCES VERBAL

### Conseil d'administration du 18 avril 2019 Séance n° 4

Le conseil d'administration s'est réuni pour la quatrième séance ordinaire de l'année scolaire 2018 - 2019 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Nous sommes 19, y compris Monsieur Vercrusse, agent comptable, qui ne vote pas.

Le quorum (18 votants) étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc siéger et la séance débute à 17h20

- sont absents excusés : M Ksaz , Mme Bonaldo, Mme Aurensan, Mme Billot, Mme El Bouamri, M Peyrusse
- excusés remplacés : Mme Maris par M Breuil
- Mme Abidi , Principale Adjointe est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

La séance débute par une minute de silence en la mémoire de Mme Françoise Escande, professeure d'éducation musicale au collège depuis 2003 , décédée le 30 mars 2019

#### **I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : Fonctionnement administratif et général de l'établissement.**

##### **1 - Approbation du présent ordre du jour :**

Madame la Principale fait lecture de l'ordre du jour auquel sont ajoutées des questions diverses : question sur le nombre d'agents, question sur la commission cantine, sur les possibles aménagements du collège et auquel il faut enlever la présentation pour information de la charte « devoirs faits » reportée au dernier conseil ainsi que le bilan du séjour à Val Louron qui ne nécessite pas de modifications

Madame la Principale précise que les questions budgétaires seront traitées en premier lieu afin de libérer Monsieur l'Agent Comptable .

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

##### **2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 14 février 2019 :**

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont la secrétaire était Mme Arpajou, représentante élue des personnels d'enseignement et d'éducation

En l'absence de demande de rectification, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

<b>Vote : 18 pour</b>
<b>0 abstention</b>
<b>0 contre</b>

#### **III – Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :**

##### **1. Les finances**

##### **1.1 Exercice 2018**

##### **1.1.1 DBM type 22 pour information**

Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire présente la DBM type 22 pour information et en donne l'explication : Il s'agit de la variation entre les prévisions budgétaires et les

réalisations au service de restauration pour l'exercice 2018.

### **1.1.2 Compte financier 2018**

M Vercrusse, Agent comptable présente le compte financier 2018 .

Le fond de roulement est très bon et le contentieux maîtrisé.

L'audit de gestion fait apparaître un risque de 10% , en diminution, ce qui est un bon ratio.

Mme Mailhac rappelle l'instabilité des personnels affectés au service intendance.

Les rapports de l'ordonnateur et de l'agent comptable sont commentés.

A la question sur la non location des appartements vacants, Mme Toison, Conseillère Départementale , souligne les coûts d'entretien et indique que cette question s'inscrit sur une réflexion globale au niveau du département.

Mme Mailhac présente le rapport financier de l'ordonnateur et informe les membres que le résultat financier positif de 2018 permettra au collège de se doter d'équipements au service de la restauration dans le cadre des travaux de laveries qui doivent avoir lieu en 2020. Les prévisions actuelles pour l'achat des équipements sont de l'ordre de 90 000€ après les travaux financés par le conseil départemental

#### **Vote 1 : L'arrêt du compte**

Le compte financier 2018 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des 18 votants sans réserve.

Le montant définitif des opérations de l'exercice 2018 est arrêté en dépenses et en recettes à la somme de **738 867.52 €**

<b>Vote : 18 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b>
---

#### **Vote 2 : L'affectation du résultat**

Le résultat de l'exercice, arrêté à la somme de 19 392.35 € est affecté comme suit :

Service Général : **8844.60 € soit 97678.32 €** de réserves disponibles au 31/12/2018

Service spécial SRH : **10547.75 € soit 121667.01 €** de réserves disponibles au 31/12/2018

L'affectation de ces résultats approuvée à l'unanimité des votants.

<b>Vote : 18 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b>
---

Départ de M. l'Agent comptable

Départs de M Esquiro et Marinhos de Oliveira : 16 votants

### **1.2.2 Charte des voyages et des sorties pédagogiques**

Mme Dubord , Principale présente la charte des voyages et des sorties scolaires qui a fait l'objet d'une réunion de travail tripartite le 12 avril 2019.

Mme Arpajou demande que finance le don du collège à l'association sportive .M Breuil , professeur d' EPS, responsable de sections précise que seuls les parents financent les voyages des sections .Le don du collège permet les déplacements des élèves pour les compétitions.

Mme Mailhac souhaite que tous les voyages des sections lui soient communiqués en novembre pour pouvoir déduire les frais scolaires.

M Delemasure souligne que des professeurs nouvellement nommés peuvent avoir des projets .Mme Mailhac insiste sur la nécessité de voter tous les projets de voyages en juin ( hors sections ) en raison du suivi financier important et de la déduction des frais scolaires pour les élèves qui partent en voyages pédagogiques.

Les familles peuvent solliciter des aides diverses ( mairies .....)

La charte amendée (voir pièce jointe) est présentée pour vote

<b>Vote : 16 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b>
---

### **1.2.3 Don ligue de football Occitanie**

Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire soumet au vote de l'assemblée l'acceptation d'un don d'un montant de 2110€ de la ligue de football Occitanie qui sera reversé à l'AS

<b>Vote : 16 pour</b>
<b>0 abstention</b>
<b>0 contre</b>

## **2 – La scolarité :**

### **2.1. information des membres de la communauté scolaire**

#### **1.1- Planning prévisionnel du 3<sup>ème</sup> trimestre**

Afin que les enseignants puissent anticiper et éventuellement ajuster les derniers contrôles, Madame la Principale propose un calendrier **prévisionnel** de fin d'année.

Le DNB aura lieu jeudi 27 juin et vendredi 28 Juin 2019; correction les mardi 2 et mercredi 3 juillet, Carnot est centre de correction comme l'année précédente.  
Les vacances d'été débutent le vendredi 5 juillet après la classe.

Le collège étant centre d'examen et le nombre de professeurs retenus pour la surveillance important, Madame la Principale propose que les élèves de 3<sup>ème</sup> ne soient pas accueillis au collège la matinée du 26 juin pour révisions.

Le collège accueillera les autres élèves le 26 au matin pour des activités péri scolaires mais sera réservé aux candidats du DNB les 27 et 28 juin inclus pour examen.

Elle propose également que les élèves de 3<sup>ème</sup> rendent leurs livres de classe les lundi 24 et mardi 25 juin et que leur soit remise la convocation pour l'examen et que soient organisés comme les années précédentes des ateliers pour révisions les lundi 24 et mardi 25 juin, les autres niveaux auront cours selon les emplois du temps habituels.

Le document sera mis sur l'ENT

L'oral du DNB 3<sup>ème</sup> : a lieu les 17 et 18 JUIN une session de rattrapage sera envisagée le 20 juin .les autres classes auront cours, il faut cependant envisager quelques modifications étant donné que tous les enseignants de 3<sup>ème</sup> sont membres des jurys

#### **Les dates des différents conseils de classe sont données à titre indicatif**

Il est rappelé que les élèves sont accueillis jusqu'au 5 juillet et que les services de l'internat et de la demi pension fonctionnent jusqu'à cette date

Il est rappelé la nécessité de rendre les fiches dialogue et les dossiers de réinscriptions aux dates indiquées afin de faciliter le travail administratif

#### **1..2- Organisation journées de réflexion pédagogique**

Madame la Principale propose de consacrer la matinée du 26 juin ainsi que les journées du lundi 2 juillet, jeudi 4 juillet et vendredi 5 juillet à des réunions afin de faire le bilan de l'année scolaire, d'organiser des conseils d'enseignement, d'envisager les projets pédagogiques.

.Les élèves présents ces jours là seront accueillis au collège.

L'Organisation journées de réflexion pédagogique est adoptée à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

<b>Vote : 16 pour</b>
<b>0 abstention</b>
<b>0 contre</b>

Départ de Mme Toison 15 votants

### 1.3- Bilan du DNB blanc

:

#### **Rappel année 2017/2018 (hors contrôle continu)**

Candidats ayant passé l'ensemble des épreuves : 122

ADMIS : 46 soit 37.70% (rappel 2016/2017 : 54 soit 39.13%)

Moyennes entre 9 et 10 8 élèves soit : 6.55 % (rappel 2016/2017 : 21 élèves : 15.21 %)

Contrairement à l'année 2016/2017 11 élèves obtiennent une moyenne inférieure à 5 (13 en 2015/2016).

57 élèves ont des moyennes comprises entre 5 et 8.99 soit 46.72%

Le contrôle continu n'a pas été pris en compte mais ces résultats démontrent que trop d'élèves n'ont pas pris au sérieux les épreuves du DNB blanc et ne les ont pas préparé

REFUSES : 76 élèves soit 62.29% rappel 2016/2017 84 élèves (plus de 60%)

#### **Année scolaire 2018/2019**

Résultats du premier DNB Blanc qui a eu lieu en janvier 2019

il s'agit pour les élèves d'être dans les conditions de l'examen et se familiariser avec les épreuves écrites et orale, les résultats, comme chaque année, seront bien meilleurs à l'examen

#### **Les résultats janvier 2019 sont les suivants (hors contrôle continu)**

Candidats ayant passé l'ensemble des épreuves (écrits et oral blanc) en série générale : 127

Mentions :

TB 3 : 2.36% (moyenne supérieure ou égale à 16)

BIEN 8 6.29% (moyenne entre 14 et 16)

Assez BIEN : 22 17.32% (moyenne entre 12 et 14)

ADMIS : 24 18.89% (moyenne entre 10 et 12)

**Total : 57 élèves soit 44.88% ont obtenu le DNB**

Elèves dont la moyenne se situe entre 8 et 10 : **31 soit 24.40%** (dont 12 élèves ont une **moyenne supérieure à 9 soit 9.44%** donc sont très proches de la réussite)

Elèves dont la moyenne se situe **entre 5 et 8 : 36 élèves** soit 28.34 % : ces élèves n'ont pas pris la mesure du travail à fournir en 3<sup>ème</sup> pour l'examen et la poursuite de leur scolarité.

1 élève a une moyenne inférieure à 5 :: élève allophone

1 élève n'a pas passé toutes les épreuves et n'est pas comptabilisé

**Refusés : 68 élèves soit 53.54%**

Les 7 élèves qui ont présenté les épreuves de la série professionnelle n'ont pas obtenu la moyenne

Un 2<sup>ème</sup> DNB blanc écrit a eu lieu les jeudi 18 et vendredi 19 avril,

## **2 – La vie intérieure de l'Etablissement :**

### **2.1. Contributions volontaires**

Madame la Principale informe les membres du CA du maintien des contributions volontaires pour les adhérents au Foyer Socio Educatif et ceux de l'Association Sportive :

**FSE : 10 €**

**AS : 20€** pour la licence, les élèves inscrits à l'AS peuvent pratiquer plusieurs activités sur l'année

Il faut préciser que les élèves qui s'engagent à l'UNSS doivent acquitter les licences.

Les cotisations restent suffisamment modiques afin que toutes les familles puissent cotiser.

**Ces contributions seront à payer, pour ceux qui le désirent au moment de l'inscription ou de la réinscription.**

**Une notice sur les activités du FSE et de l'AS sera mise dans les dossiers afin d'expliquer aux parents l'intérêt d'adhérer.**

<b>Vote : 15 pour</b>
<b>0 abstention</b>
<b>0 contre</b>

### **2.3 Organisation d'une action solidaire : challenge Philippe Roussel**

Cette action qui s'inscrit à la fois dans le cadre du CESC de la spécificité du collège (section

handisport) et du parcours citoyen est mise en œuvre par les professeurs d'EPS pour l'ensemble de la communauté éducative. Cette course se déroule sur les créneaux libres des élèves et sur les créneaux EPS.

Organisée tous les deux ans, cette action est de nouveau proposée en 2019/2020. Elle aura lieu en mai 2020, la date exacte sera précisée en temps utile

#### **2.4 Programmation travaux 2019/2021**

Mme Mailhac, Adjointe gestionnaire, fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 12 mars avec les services du conseil départemental.

Les crédits ouverts par le département sont de 1M 7 € sur la période 2019-2021.

Pour le collège Carnot :

Priorité : sécurisation avec contrôle accès par visiophone

Alarme sonore PPMS différente de l'alarme incendie, changement des sonneries de fin de cours

Fin des travaux d'étanchéité

Installation d'un parafoudre

Eclairage du gymnase (à partir du 17 juin)

Diagnostic de la qualité de l'air

Accessibilité dans le cadre du PMR

Diagnostic salles spécialisées

Travaux en vie scolaire

Insonorisation réfectoire en 2020

Travaux de gros oeuvre pour la laverie financés par le conseil départemental, l'équipement restant à la charge de l'établissement.

#### **2.4 Point sur situation du collège**

##### **1/ Journée portes ouvertes**

Elle a eu lieu le samedi 23 mars, et le questionnaire de satisfaction remis aux familles fait apparaître la très grande satisfaction des parents et des enfants présents qui ont été très agréablement surpris, entre autre, du nombre de nos élèves présents et investis ce jour là.

L'équipe de direction souhaite renouveler ses remerciements à l'ensemble des personnels, parents, élèves qui se sont mobilisés.

La fréquentation a été en baisse et ceci est sans doute à mettre en corrélation avec la situation que nous vivons actuellement : il ne m'appartient pas de commenter les articles de presse : l'affaire est dans les mains de la justice, nous sommes attentifs aux élèves et aux personnels et recevons les parents qui le souhaitent.

##### **2/ points sur les projets**

Tous les projets en cours se poursuivent (éco école, bouchons d'amour, territoire et numérique), seul le projet sur les carrés militaires doit être abandonné et la subvention reçue sera retournée au ministère des Anciens combattants.

#### **Questions diverses**

##### **2.5 Question sur le nombre d'agents en relation avec la surface du collège**

Question posée par M Renaud, représentant des personnels

Mme Mailhac, adjointe gestionnaire répond que la question des critères du conseil départemental a été posée en réunion des gestionnaires en présence de M le secrétaire général de la DSDEN : réponse à venir

##### **2.6 Question sur la restauration**

Question posée par les représentants des parents d'élèves (Mme Alary) : la commission cantine s'est-elle réunie cette année ? et si tel est le cas, quelles sont les conclusions ?

Mme Mailhac, adjointe gestionnaire souhaite apporter une réponse plus globale

Le temps dont dispose les élèves de 6èmes est parfois trop court certains jours : le service vie scolaire qui établit les plannings de passage est encore plus vigilant sur les élèves dits « prioritaires » (rattrapage cours, sorties pédagogiques....)

Certains élèves d'une classe réclament davantage dans leur assiette, pourtant très équilibrée, une intervention de Mme Mailhac et M Renaud a eu auprès des élèves et la vigilance sera accrue au passage au self.

La commission «restauration se réunira en mai au retour des vacances

2.7 questions sur l'aménagement du collège  
Questions posées par les enseignants

-« salle de travail pour les AVS, évier dans la salle des profs - difficulté de faire la vaisselle dans les toilettes -, réaménagement du hall d'entrée - aquarium, mur végétal ? -, préau dans la cour 2, augmenter le nombre de casiers pour que plus d'élèves y aient accès, réflexion sur la cour 1 - possibilité d'échanger le parking prof et les terrains du bas pour faciliter le passage et la surveillance des élèves -, insonorisation de la cantine élèves et des salles, possibilité de changer le CDI de place - à la place de la salle des profs - afin de créer un vrai espace "élèves" avec dans la continuité l'étude et le CDI) ».

Toutes ces demandes n'appellent pas de réponses dans l'immédiat, les locaux appartiennent au conseil départemental et les personnels affectés à l'entretien ne peuvent pas répondre à toutes les demandes, il s'agit d'une réflexion qui engage l'ensemble des personnels avec les autorités de tutelle.

2.8 Les sonneries

Questions posées par les enseignants : devis pour les sonneries, sonnerie tampon pour l'alarme incendie, changement de sonnerie (trop stressante) : réponse donnée précédemment (programmation travaux)

2.9 Conseil pédagogique

Demande des enseignants concernant le climat scolaire :

Mme la Principale précise que :

Cette réflexion appelle d'abord un diagnostic, elle s'inscrit dans l'objectif plus vaste de la réécriture du projet d'établissement : le projet académique 2019-2022 que nous devons tous nous approprier est paru en février 2019 ; lors des journées de réflexion pédagogique de juillet : un temps sera dévolu à l'élaboration d'un diagnostic partagé et des groupes de travail seront formés

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 19h45**

La Secrétaire  
Mme ABIDI



La Présidente  
Madame DUBOIS



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

- les documents de travail et les annexes ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà avant la séance.

Les actes administratifs sont consultables au secrétariat.